

INDICATEURS FPF		PERIODES DE FINANCEMENTS DE PROJETS								
Indicateurs Généreaux		Date de financement des projets								
		Depuis le 01/01/2018	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
MONTANT FINANCÉ	A Nbre de projets	46	5	10	8	9	8	3	1	2
	B 1 Nominal financé	22 749 620 €	2 934 820 €	6 095 300 €	2 968 500 €	4 148 000 €	4 096 500 €	1 576 500 €	200 000 €	730 000 €
	B 2 Part du co-investissement	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
	C Durée moyenne d'emprunt pondérée	20,08	18,95	11,48	16,48	29,14	19,73	35,13	28,04	26,98
	D Taux moyen annuel pondéré	10,04%	11,00%	10,38%	9,66%	10,14%	9,46%	9,23%	9,00%	9,62%
REMBOURSEMENTS	E Capital remboursé	12 108 824 €	150 000 €	3 056 824 €	983 500 €	2 140 500 €	3 271 500 €	1 576 500 €	200 000 €	730 000 €
	F Part du capital remboursé	53,23%	5,11%	50,15%	33,13%	51,60%	79,86%	100,00%	100,00%	100,00%
	G Intérêts versés	1 592 904 €	0 €	108 631 €	94 590 €	410 491 €	379 716 €	387 049 €	44 685 €	167 742 €
	H Capital non remboursé	2 953 500 €	0 €	0 €	121 000 €	2 007 500 €	825 000 €	0 €	0 €	0 €

Détail des remboursements		Depuis le 01/01/2018	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
REMBOURSÉ INTÉGRALEMENT	I Nbre de projets	23	0	3	2	6	6	3	1	2
	J Nominal remboursé	10 810 000 €	0 €	2 107 000 €	784 500 €	2 140 500 €	3 271 500 €	1 576 500 €	200 000 €	730 000 €
	K Intérêts versés	1 570 090 €	0 €	108 631 €	71 776 €	410 491 €	379 716 €	387 049 €	44 685 €	167 742 €
SUIVI DES ENCOURS	L Nbre de projets	17	5	7	5	0	0	0	0	0
	M Nominal remboursé / Nominal restant dû	1 298 824 € 7 687 296 €	150 000 € 2 784 820 €	949 824 € 3 038 476 €	199 000 € 1 864 000 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €
	N Intérêts versés / Intérêts restants à	22 814 € 1 226 866 €	0 € 379 234 €	0 € 489 456 €	22 814 € 358 176 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €
RETARD DE 0 à 6 MOIS	O Nbre de projets	2	3	0	1	1	0	0	0	0
	P Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 € 732 000 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 121 000 €	0 € 611 000 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €
	Q Intérêts versés / Intérêts restants à	0 € 230 325 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 28 084 €	0 € 202 241 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €
RETARD + de 6 MOIS	R Nbre de projets	0	7	0	0	0	0	0	0	0
	S Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €
	T Intérêts versés / Intérêts restants à	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €
PROCÉDURE COLLECTIVE OU JUDICIAIRE	U Nbre de projets	4	0	0	0	2	2	0	0	0
	V Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 € 2 221 500 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 1 396 500 €	0 € 825 000 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €
	W Intérêts versés / Intérêts restants à	0 € 612 746 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 350 248 €	0 € 262 497 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €
PERTE DÉFINITIVE	X Nbre de projets	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Y Nominal remboursé / Nominal restant dû	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €	0 € 0 €
	Z Intérêts versés	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Taux de rendement interne (net de risque)		0,74%	11,00%	8,62%	10,40%	-11,65%	-9,23%	9,23%	9,00%	9,62%
Taux de rendement interne maximum possible		9,58%	11,00%	8,62%	10,40%	9,67%	9,31%	9,23%	9,00%	9,62%
Coût du risque annuel constaté		8,84%	0,00%	0,00%	0,00%	21,32%	18,55%	0,00%	0,00%	0,00%

- A

Nombre de projets effectivement financés sur la période concernée (les collectes échouées ou non décaissées ne rentrent pas en compte)
- B

Montant effectivement prêté sur la période concernée (les collectes échouées ou non décaissées ne rentrent pas en compte). Les co-investissements (fonds d'investissement, placements privés...) sont comptabilisés dans le nominal financé.
- B bis

Part du nominal financé apporté par des fonds d'investissement ou des placements privés, au côté de l'investissement direct via la plateforme.
Il s'agit de la part du nominal financé apporté par des fonds d'investissement ou des placements privés.
- C

Durée totale d'amortissement des prêts émis sur l'année, pondérée par le montant des emprunts. Par défaut, la durée contractuelle est prise en compte, autrement, la durée effective de l'emprunt.
- D

Taux d'intérêt, pondéré par le montant des emprunts
- E

Capital remboursé sur les projets financés en année N.
Il s'agit du capital remboursé et des intérêts versés sur les projets financés sur l'année en question. Ainsi, la jauge du capital et des intérêts restants dû en année N basculent progressivement vers celle du capital et des intérêts versés en année N.
- F

Part du capital remboursé sur les projets financés en année N
- G

Intérêts versés pour les projets financés en année N, quel que soit l'année de versement
- H

Somme du capital des échéances en retard de paiement depuis moins de 180 jours, net des recouvrements (anciennement 6) + Nominal restant dû des projets en retard de plus de 6 mois et / ou procédures collectives + Nominal restant dû des pertes définitives
- I

Nombre de projets intégralement remboursés
- J

Somme du capital remboursé pour les projets intégralement remboursés
- K

Somme des intérêts remboursés sur les projets 100% remboursés. Les intérêts perçus sont affectés à l’année de collecte, quel que soit leur année de versement.
- L

Nombre de projets en cours de remboursement n’étant PAS dans l'une des sections suivantes
- M

Somme du capital remboursé et somme du capital restant dû sur les projets en cours
- N

Somme des intérêts remboursés et somme des intérêts restants à verser sur les projets en cours
- O

Nombre de projets en retard de remboursement. Un projet est comptabilisé en retard, dès que l’échéance initiale est déplacée, ils sont comptabilisés dès le 1er jour de retard (même s'il s'agit d'un retard lié à une mauvaise transmission ou des délais bancaires ; ils seront régularisés à la prochaine publication). Les retards contractuels (pratiqués dans l’immobilier notamment) et rééchelonnement sont enregistrés comme des retards, même si le contrat initial prévoit cette possibilité de retard.
- P

Somme du capital des échéances remboursées et somme du capital des échéances restant dues pour les projets en retard de paiement de moins de 180 jours net des recouvrements.
- Q

Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en retard de 0 à 6 mois
- R

Nombre de projets en retard de paiement de plus de 180 jours
- S

Somme du capital des échéances remboursées pour les projets en retard de paiement de plus de 180 jours
- T

Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en retard de plus de 180 jours.
- U

Nombre de projets dont la société est en procédure collective ou ayant fait l'objet d'une déchéance du terme contractuelle.
- V

Somme du capital restant dû d'une société en procédure collective ou ayant fait l'objet d'une déchéance du terme contractuelle, net des recouvrements
- W

Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en procédure collective ou judiciaire. L'indicateur n'est pas rapporté aux intérêts restants à verser car la probabilité de toucher des intérêts est nulle.
- X

Nombre de projets en perte définitive (liquidation judiciaire ou certificat d'irrécouvrabilité obtenu ou probabilité de récupérer les sommes jugée nulle par la plateforme)
- Y

Somme du capital des échéances remboursées et somme du capital des échéances des projets en perte définitive.
- Z

Somme des intérêts remboursés et restant à verser sur les projets en perte définitive

Taux de rendement interne (TRI) représente la rentabilité annuelle des prêts, déduction faite des pertes connues ou avérées à la date du calcul et prenant en hypothèse que tous les projets en retard de plus de 6 mois par rapport au dernier échéancier validé par les prêteurs et en procédure ne seront pas payés. Il ne tient pas compte de la fiscalité.

TRI calculé sur une base 365 jours (sous Excel, formule TRI.PAIEMENTS), avec (i) 100% de discount sur les échéances passées impayées des prêts en retard, en retard de plus de 6 mois ou PC et en perte définitives et (ii) flux futurs nuls pour tous les prêts en retard de plus de 6 mois par rapport au dernier échéancier validé par les prêteurs, en PC ou en perte définitive, prenant en compte les recouvrements réalisés et les frais facturés aux prêteurs.

Le TRI doit être calculé sur les projets financés en année N (et non les projets remboursés).

Taux de rendement interne maximum possible : représente le rendement annualisé des prêts si l'intégralité des prêts étaient remboursés conformément aux échéances prévues initialement.

TRI calculé sur une base 365 jours (sous Excel, formule TRI.PAIEMENTS), avec une hypothèse sans retard, impayés ni défauts, mais prenant en compte d'éventuels frais facturés aux prêteurs

le coût du risque annuel constaté représente la diminution de rentabilité causée par les retards et les défauts de paiement par rapport au taux de rentabilité maximum possible.

Coût du risque = Taux de rendement interne maximum possible - Taux de rendement interne

INDICATEURS DE SANTE DES PROJETS											
PROJETS	ANNEE	ETAT	STATUT		PROJETS	ANNEE	ETAT	STATUT	LEGENDE		
BSO SAINT ROCH	2025		En cours		TOULOUSE ESQUIROL	2022		Remboursé			
CAMPUS SINEA	2025		En cours		Villa FEDERICA (la source)	2022		En cours	Aucun défaut ni évènement	Report contractuel du remboursement suite à retard à l'échéance initiale ou retard par rapport à l'échéance déjà reportée et projets intégralement remboursés avec retard.	Retard à plus de 6 mois de projets continuant à être remboursés.
ICONE	2025		En cours		OXYGENE	2022		Remboursé			
RESIDENCE DU CHÂTEAU	2025		En cours		CHARDIN	2022		Remboursé			
VILLA CLEMENT	2025		En cours		VILLA DES BEAUX ARTS	2022		Remboursé			
REKEL 3	2024		Remboursé		Portefeuille DSN 1	2022		Remboursé	Retard à plus de 6 mois, procédure collective (société de projet et/ou moteur) ou liquidation judiciaire		
95 CHÂTEAU	2024		En cours		MARINA LE SUQUET	2022		Remboursé			
ILLKIRCH INNOVATION	2024		En cours		VILLA KALYS	2022		En cours			
NICE BUNICO	2024		En cours		UNIVERSITE	2022		En cours			
ECOCITY	2024		En cours		VILLA DE TIR	2021		Remboursé	Perte partielle ou totale avérée (intérêts et/ou capital)		
GUJAN LA MARNE	2024		En cours		VERSAILLES ST GENEVIEVE	2021		Remboursé			
78 JB CLEMENT	2024		En cours		MONTREUIL BOIS D'ARCY	2021		Remboursé			
VERSAILLE BAILLIAGE	2024		En cours		TERRASSE D'ARGENTEUIL	2021		En cours			
BORD DE MARNE	2024		Remboursé		CONSERVATOIRE	2021		Remboursé			
VAL DE CROS	2024		Remboursé		GALILEE	2021		En cours			
EVOLUTIONS	2023		En cours		R_SCHUMAN	2021		Remboursé			
MORVRAINS	2023		En cours		CONSORTIUM	2021		Remboursé			
TREVISE	2023		En cours		Rue de Chartres	2020		Remboursé			
CLOS PASTEUR	2023		En cours		Allée de Tourny	2020		Remboursé			
ORSAY BOURSIER	2023		En cours		42e Avenue	2020		Remboursé			
ESKIS	2023		En cours		LE PATIO RAPHAEL	2019		Remboursé			
SOUFFLOT	2023		Remboursé		LES TERRASSES DE VILLENEUVE	2019		Remboursé			
LES REFLETS	2023		Remboursé		VILLEBON 2	2018		Remboursé			